

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

SEANCE DU 24 JUIN 2026

Conseillers en exercice	Conseillers présents
19	18
Pouvoirs	Votants
1	19

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Arnaud GUYADER, Maire.

Etaient présents : M.M. Arnaud GUYADER, Rozenn PERON, Malo LAHUEC, Morgane GUENNOU, Gilbert LE QUINTREC, Déborah AUTRET, Marie-José COLSENET, Murielle LE NAOUR, Nicole LAHUEC, Guillaume GRANGE, Gaël THOMAS, Yann LE CORRE, Régine JONCOUR, Jean-François TOLLEC, Philippe GOMEZ, Philippe BEAUDOUX, Isabelle QUERE, Soazig LOUEDEC

Absent, excusé : Olivier TANGUY représenté par Malo LAHUEC

Secrétaire de séance : Rozenn PERON

8 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Subvention 2026
APE	1 000 €
Breizh combat	500 €
Chorale « Bol d'Air »	1 000 €
Comité de jumelage Irlande-Clohars-Fouesnant	1 500 €
Clo'Art au bout des doigts	300 €
Clohars Fouesnant Football Corpo	600 €
Espoir Clohars-Fouesnant	3 000 €
La Forêt Fouesnant handball	750 €
Les amis du Squividan	600 €
Union Laïque Athlétique Cornouaille Pays Fouesnantais	300 €
TOTAL	9 550 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCORDE à l'unanimité les subventions présentées ci-dessus.

**Acte certifié exécutoire après
envoi en Préfecture le :**

**et publication ou notification
du :**

**Le Maire
Arnaud GUYADER**

Pour extrait certifié conforme,
A Clohars-Fouesnant, le 26 juin 2026

Le Maire,
Arnaud GUYADER



La secrétaire de séance,
Rozenn PERON

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr